

PEUT-ON ENCORE COMPOSER POUR LA LITURGIE ?

Une table ronde de compositeurs

IL Y A un divorce évident entre la musique produite aujourd'hui par les compositeurs d'avant-garde et celle que l'on pratique dans les églises. Mis à part un certain répertoire d'orgue et les réalisations de très rares chorales, la liturgie ne recourt guère qu'à un répertoire classique ou néoclassique relevant du système de la musique occidentale traditionnelle (c'est également vrai de la musique dite « rythmique » qui a fait une entrée massive dans nos célébrations). L'art musical contemporain poursuit sa route hors des églises. N'est-ce pas inquiétant pour la vérité humaine de nos célébrations ? En tout cas, c'est un problème pour des compositeurs jusqu'ici attachés à servir l'Eglise par leur art.

Cette question a été abordée au Congrès international d'Universa Laus récemment tenu à Essen (30 août-3 septembre 1971) sous la forme d'une table ronde. Cette table ronde comprenait cinq compositeurs de tendances musicales différentes et quatre liturgistes ou musicologues. On commença par écouter une œuvre de chacun des compositeurs : de Wolfgang Wiemer (Frankfort), une célébration de la Parole œcuménique : « Warum », utilisant diverses productions sonores de parole et musique instrumentale ou électronique ; de Heino Schubert (Essen) l'Introït Ad te levavi, avec chœur de haut niveau et cuivres ; de Fritz Schieri (Munich) un Credo en allemand pour chorale et assemblée ; de Bernard Huijbers (Amsterdam) une grande litanie pour la nuit pascale pour chorale et assemblée ; de Wolfgang Hufschmidt (Essen), un Te Deum dit de Meissen, pour chœur et orchestre, en musique d'avant-garde. Participaient en outre à la discussion, les musicologues Helmut Hucke et Rudolf Wal-

ter, le Cantor de l'Eglise luthérienne Martin Ziegler et le P. H. Rennings, secrétaire de l'Institut de Liturgie de Trèves. La table ronde fut conduite par le P. R. Kliem, o.p.

Nous reproduisons le procès-verbal rédigé par Louis Cyr, s.j., musicologue canadien. A défaut de pouvoir traiter de front ce sujet « Musique contemporaine et célébration liturgique », on verra ici comment le problème se pose à des compositeurs engagés. (N.D.L.R.)

R. KLIEM pose d'abord la question, enchaînant directement à l'écoute du *Te Deum* de W. Hufschmidt : Peut-on encore appeler cela de la musique ?

H. HUCKE : Si la musique existe là où l'esprit organise et ordonne des sons, la réponse est claire. Mais il me semble qu'aucun des cinq morceaux entendus ne peut être jugé en fonction des critères traditionnels musicaux. Le *Te Deum* de W. Hufschmidt n'est pas destiné à la liturgie, mais il en est quand même étroitement tributaire. La pièce de H. Schubert fut écrite d'abord pour la liturgie, mais elle s'en est rapidement détachée.

H. RENNINGS : Tout événement sonore est intégrable à la liturgie. La question est alors : Ceci ou cela convient-il à telle ou telle liturgie ?

K.-M. ZIEGLER : Au contraire de H. Hucke, les morceaux de H. Schubert et F. Schieri peuvent fort bien être jugés selon les critères classiques habituels... (H. Schubert en convient.) Il ne faudrait pas sous-estimer les possibilités techniques de l'assemblée, du milieu, pour l'exécution de pièces « difficiles »...

F. SCHIERI : Il y a des limites imposées tout de même *a priori* par les capacités de la communauté pour laquelle j'écris (Bavière) et je dois les respecter.

W. HUFSCHMIDT : Justement : il n'y a pas de limites à fixer à ce qu'on peut exiger du laïc compositeur. F. Schieri, ressentez-vous la composition musicale liturgique comme un carcan, renoncez-vous à votre potentiel réel pour vous imposer une ascèse à cause des exigences et capacités supposées moindres de l'assemblée ?

F. SCHIERI : Bien sûr, si je veux permettre aux gens simples de participer (chorale et fidèles) je suis astreint à réduire mes moyens d'expression pour me mettre à leur niveau. Je ne peux pas déployer tout l'éventail des possibilités que j'aurais. C'est forcément une réduction.

K.-M. ZIEGLER : Le développement de chorales professionnelles est-il si étroitement dépendant des potentialités attribuées au milieu ? Moi je crois que c'est purement affaire du directeur et de ses capacités à lui.

H. HUCKE : Le *Credo* de F. Schieri est destiné à être chanté tous les dimanches. C'est tout de même différent d'une grande œuvre jouée seulement une ou deux fois...

W. HUFSCHMIDT : Il me semble que les soi-disant compositeurs pour la liturgie cachent parfois leurs faiblesses profondes derrière le prétexte trop facile d'un fonctionnement utilitaire au rabais ; ou bien alors ils s'appauvrissent, ils se rétrécissent, ils manquent de sincérité, ce que je ne saurais en aucun cas accepter. On fait ainsi du compositeur liturgique un métier spécial, mais cette manie d'écrire des recettes à tiroir...

F. SCHIERI : Je me suis cantonné volontairement dans la musique vocale non-instrumentale. Mais cette limitation n'est pas que négative : je ne suis pas obligé après tout à écrire du « kitsch », je sers étroitement la liturgie et j'écris une musique propre et techniquement correcte. Mes intérêts s'y limitent et s'y concentrent.

W. HUFSCHMIDT : Alors vous éliminez le problème : Y a-t-il oui ou non une crise de la composition aujourd'hui ? Même en dehors de toute liturgie il faut élargir le débat et le voir dans son contexte global : Difficultés et accrocs réels et sérieux sur toute la ligne, *a fortiori* pour la musique liturgique...

R. WALTER : L'expérience quotidienne de la pratique commune a bien été que les musiciens d'église compositeurs ne pouvaient tout simplement pas épanouir leurs moyens parce qu'on ne le leur permettait pas !

B. HUIJBERS : L'assemblée, le peuple sont un instrument formidable dans les mains d'un compositeur : ce n'est pas un malheur que s'y adapter, au contraire une joie de pouvoir jouer de ce registre-peuple et d'en tirer tout ce qu'on peut, de lui fournir toutes les possibilités de s'exprimer. Mais l'histoire l'a peu à peu oublié et a fini par complètement l'ignorer, ce brave peuple. Il faut donner un joli coup de barre...

R. KLIEM : La diversité des « instruments » et les limites à ne pas franchir dans ce qu'on exige : c'est clair, je pense...

W. HUFSCHMIDT : C'est une chose que d'employer des moyens restreints bien calculés (cf. Stravinsky, Bartok, etc.). Et je ne veux pas m'étendre ici sur ce que les compositeurs modernes exigent d'effets nouveaux des instrumentistes, de l'élargissement du potentiel sonore... Mais avec vos soi-disant compositions liturgiques, vous faites au fond violence au peuple, à l'assemblée, en lui demandant si peu. Si l'histoire a passé à côté du bon peuple, c'est peut-être pour deux raisons : a) parce que ces instruments-là surgissent et disparaissent ; b) parce que le peuple était incapable d'exprimer ce que le compositeur veut exprimer, lui. Après tout, celui-ci n'est ni travailleur social, ni pédagogue — il faut tout de même distinguer les rôles et les tâches. N'allez pas appeler cela être égoïste ou aristocrate !

R. KLIEM : Il n'est peut-être pas très heureux de pousser trop loin l'analogie du peuple-instrument...

W. WIEMER : Quant à la question de se limiter à des besoins pratiques : si Stravinsky, Bartok, Schönberg et autres ont su si bien le faire, comment se fait-il que nos compositeurs d'avant-garde ne composent jamais un seul morceau pour « l'assemblée », le bon peuple ?

PUBLIC : a) Le compositeur ne s'est-il pas laissé égarer par « son » public d'élite ? Les radios allemandes qui dépensent si généreusement des sommes immenses à commander des œuvres pour un public « mort », incapable de réagir — art sans public — mais pas un sou pour des compositions « fonctionnelles » destinées à un public vivant, partie prenante du jeu... ?

b) Quelles idéologies président aujourd'hui à l'acte de composer ? (à W. Hufschmidt). Pourquoi composez-vous, en fait ?

W. WIEMER : Et j'ajouterais : Pourquoi W. Hufschmidt n'écrit-il plus pour la liturgie, comme il le faisait autrefois ? Peut-être est-on trop facilement victime de l'idéologie nouvelle qui veut que les hommes ne chantent plus (Adorno, etc.)...

W. HUFSCHMIDT : Mes rapports avec la liturgie se sont relâchés à partir du moment où j'ai senti que je ne pouvais plus m'exprimer dans les formes qu'on m'imposait. Car j'estime, avec Camus, que toute souffrance humaine peut et doit être objet de l'art contemporain. Je ne connais que trop peu de musique fonctionnelle et liturgique utilitaire (rythmique ou autre) qui en tienne vraiment compte : je doute même qu'elle soit au fond capable de le faire.

R. WALTER : Ne faisons pas de Camus une nouvelle idéologie. La musique liturgique ne saurait passer à côté de l'assemblée, de l'essence même de ce qui constitue l'Eglise...

W. HUFSCHMIDT : La musique liturgique est-elle pensable et réalisable sans l'instrument-peuple, oui ou non ?

H. RENNINGS : Toute réunion ou assemblée implique un partage différencié des rôles. Mais bien sûr, on peut concevoir une célébration sans chant du peuple.

W. WIEMER : D'où vient ce « dogme » selon lequel le peuple ne peut plus chanter ?

H. RENNINGS : Et n'y a-t-il pas en plus le problème qu'une composition liturgique ne saurait servir à présenter et exécuter seulement l'expression de ce que ressent ou veut exprimer le compositeur ?

W. HUFSCHMIDT : Mais alors, je crains qu'on ne finisse par couper tous les ponts. Oui ou non, travailler pour la liturgie permet-il d'exprimer ce qui préoccupe et tracasse l'homme d'aujourd'hui et qui trouve expression dans tous les arts contemporains ? Y a-t-il encore une possibilité de concilier les deux ?

Sinon, je crains que la musique d'église n'étouffe dans son isolement béat...

B. HUIJBERS : Depuis des siècles le peuple n'a plus chanté dans la liturgie : c'est un fait. Il serait par ailleurs faux de faire du contraire un nouveau « dogme »... Bien sûr, le compositeur a le droit et le devoir de s'exprimer sous peine de se trahir et de manquer de vérité. Il est possible d'exprimer avec le peuple la souffrance, le malheur, la Croix. Il ne faut pas se laisser troubler par le fait historique d'un peuple relégué aux oubliettes : composer dans le vrai existentiel est inconcevable si le compositeur n'amène pas son vis-à-vis, son public, à s'exprimer dans ce qui lui tient le plus à cœur...

PUBLIC : Le besoin le plus urgent est-il d'avoir des éducateurs ou des compositeurs ?

H. RENNINGS : Il faut surtout jeter des ponts — pourquoi toujours opposer l'un à l'autre ? Par ailleurs, je crois que le problème se situe au cœur même de la liturgie et de la réforme liturgique : pour la première fois dans l'histoire du catholicisme allemand nous sommes placés devant la perspective de créer une liturgie vraiment authentique, nôtre, qui nous soit propre ! Quel défi, et qui le relèvera ? L'ancien n'est pas à jeter par-dessus bord, bien sûr ; mais il exprime un monde révolu qui n'est plus le nôtre. Est-ce que les compositeurs ne sont pas souvent inconscients de l'évolution réellement franchie et des possibilités immenses ainsi entrouvertes ? Leur vision reste peut-être figée dans une image traditionnelle...

B. HUIJBERS : Du côté catholique : jusqu'au 16^e siècle, toute la musique « liturgique » était *chorale*. Aujourd'hui ce qui est entièrement nouveau : composer pour le peuple, de l'intérieur même de ce peuple !

K. F. MÜLLER : La question profane/sacré dans l'œuvre d'art n'est-elle pas largement dépassée ? L'homme d'aujourd'hui attend une réponse aux questions vitales qui le rongent ; ces questions doivent pouvoir s'exprimer dans la liturgie tout comme dans l'art tout court. Je vois là deux problèmes principaux :

a) comment rétablir le processus de communication entre vie et liturgie (sciences de communication utiles et indispensables) ;

b) le public pour l'œuvre de W. Wiemer ou W. Hufschmidt, quel est-il ? Le dialogue avec la vie est-il réussi, alors la vie posera en retour ses exigences et ses interrogations, le public sera provoqué et réagira. Inutile d'essayer de le leurrer, de lui dorer la pilule, de le ménager et de lui présenter un monde « sauvé » qui ne colle pas à son attente...

L'ÉVÊQUE AUXILIAIRE : On ne peut faire disparaître ou diluer totalement la tension existante entre le message de salut de Jésus-Christ, et non inventé par nous, à révéler et à proclamer certes selon des formes diverses, et, de l'autre côté, l'appel

inné dans l'homme, dans l'art, à la délivrance. Exigences aussi grandes des deux côtés...

PUBLIC : La seule alternative pour le compositeur est-elle vraiment :

1. composer au-dessus de la tête des gens (courants extrêmes de l'avant-garde), même des œuvres destinées à n'être jamais jouées, pour le simple plaisir d'écrire (pour le frigidaire) ;
2. écrire de la « *Gebrauchsmusik* » (une musique « pour servir à... ») purement fonctionnelle, acceptable par tous et inoffensive ?

W. HUFSCHMIDT : Moi, j'ai fait des tas de musiques liturgiques fonctionnelles, mais je n'y vois plus de sens. Et j'écris aussi pour le frigidaire, pour rien, pour les mites...

(Propos recueillis par Louis Cyr).